Département de l'Aisne Arrondissement de Laon Canton de Marle Mairie de SAINT-PIERREMONT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation

L'an deux mil dix neuf

18 janvier 2019

Le vingt cing janvier à dix huit heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en

Date d'affichage 18 janvier 2019 séance publique sous la Présidence de Monsieur Marcel LOMBARD, Maire,

Etaient présent : MM . LORFEUVRE Joël - Catherine DOTREMONT -

DRUART David . Arnaud GODET .

Nombre de Conseillers

En exercice

Formant la majorité des membres en exercice

Présents 5

Absent excusé: MM. Louis VUILIOT

Votants 4

Absent: MM Philippe VANDERLYNDEN

Conseiller ne participant pas au vote : Mme Catherine DOTREMONT

M. Joël LORFEUVRE a été élu secrétaire,

## **OBJET:**

Projet d'implantation d'un Parc éolien Sur la commune de Saint Pierremont Par la société NORDEX FRANCE

Monsieur Marcel LOMBARD, Maire de la commune, expose au conseil municipal que la société NORDEX France étudie un projet d'implantation de parc éolien sur le territoire de la commune de Saint Pierremont, au sud de la route départementale 946 (ci-après « le projet »)

Madame Catherine DOTREMONT, potentiellement concernée, ne participe pas au débat ni au vote.

Considérant que la société NORDEX France a précisé que des études de faisabilité du projet seront réalisées sur le territoire de la commune en vue de déterminer précisément le lieu d'implantation des éoliennes et les caractéristiques de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité

• Autorise la société NORDEX France à poursuivre son projet sur le territoire de la commune

• Autorise la société NORDEX France à étudier la faisabilité du projet éolien par l'intermédiaire d'études de terrain (études foncières et environnementales, installation d'un mât de mesure des vents, etc..)

• Autorise le Maire à signer les documents nécessaires à cette action.

PRÉFECTURE DE L'AISNE ARRIVÉ LE 3 1 JAN, 2019 BERVICE DU COURRIER

A Saint-Pierremont, le 25 Janvier 2019 Pour copie conforme Le maire,

Rendue exécutoire

Le - 2 FEV. 2019 Le Maire

Supar

